



République Française
Liberté · Egalité · Fraternité

Hôtel de Ville
94807 Villejuif Cedex

Tél. 01 45 59 20 00
Fax 01 45 59 22 22

www.villejuif.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : Contribution de la ville de Villejuif aux débats publics « Arc Express et Grand Paris – cahier d'acteurs »

La séance a été ouverte le 25 novembre 2010 à 20h45.

Le Conseil municipal, dûment convoqué par Mme le Maire le 19 novembre 2010, s'est réuni en séance ordinaire sous sa présidence, dans la salle du conseil municipal.

Conseillers municipaux, au moment du vote de la délibération :

En exercice :	43
Présents :	35
Absents représentés :	8

Étaient présents : Mmes & Mlle et MM. Claudine CORDILLOT, Philippe LE BRIS, Gérard TERILTZIAN, Valérie MONCOURTOIS, Sandra DA SILVA PEREIRA, Dominique GIRARD, Fayçal ARROUCHE, Monique STANCIU, Sonia JEDRZEJEWSKI, Sophie TAILLÉ-POLIAN, Brigitte CHARBONNEAU, Jacqueline BALTAGI, Jean-Pierre DOMENC, Daniel LEPELTIER, Patrick STAAT, Christiane PAYEN-THIRY, Patrick BOURGOIS, Alain ROUY, Robert LE PRIELLEC, Laurentine BISSÉ-JENASTE, Anne LEBLANC, Gilles LAFON, Emmanuel THEBAULT, Muriel ROGER, Mostefa SOFI, Guillaume BULCOURT, Françoise VINCELET, Françoise BEURTHERET, Bernard ROUSSEAU, Pascal ARVEILLER, Jean-François HAREL, Aurélie DELAVault, François LABAT, Jorge CARVALHO DA SILVA, Cécile DENIARD.

Étaient représentés : Mmes et MM. Rabah BAHLOUL, Franck PERILLAT-BOTTONET, Josiane RAPON, Sylvie THÉVENOT, Katia KERAUDY, Christine REVAULT D'ALLONNES, Leïla DJAHLAT-BUNOUX, Catherine CASEL.

Secrétaire de séance : Mme DELAVault

Votants : 43 - Aucune abstention, ni aucun vote contre
Adopté à l'unanimité

PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE

- 6 DEC. 2010

Objet : Contribution de la ville de Villejuif aux débats publics Arc express et Grand Paris

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris ;

Vu le dossier de consultation du public soumis par la CNDP ;

Vu le projet de cahier d'acteurs ci-joint annexé ;

Délibère :

Article 1 : Approuve le cahier d'acteur de la ville de Villejuif (en annexe).

Article 2 : Demande à ce que les 2 projets Arc Express et Grand Paris puissent rapidement converger et approuve, dans ce cadre, la contribution du Président de la région Ile de France visant notamment à compléter le projet Arc Express du prolongement de la ligne 14 proposé dans le projet du Grand Paris.

Article 3 : Approuve la proposition de gare Villejuif -IGR (interconnexion rocade du métro et M14 prolongée)

Article 4 : Considère comme indispensable la station Villejuif-Louis Aragon

Article 5 : Propose une nouvelle station sur le prolongement de la ligne 14 à l'intersection des 3 communes pour la desserte des grands ensembles d'habitat social de Chevilly la Rue, l'Hay les Roses et les quartiers sud de Villejuif.

Article 6 : Approuve la proposition d'une nouvelle station sur le tracé de la ligne 14 dans le sud du 13^e arrondissement de Paris en connexion avec le Métro ligne 7.

Article 7 : Demande à l'Etat de mettre en œuvre son engagement de financement en faveur du Plan de Mobilisation destiné à améliorer les services existants.

Claudine CORDILLOT

Maire


